NOTICE D'EMPLOI



TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

	ENTRETIEN COURANT		RENSEIGNEMENTS DIVERS	
2	Niveaux : huile, liquide freins Mécanique et électricité	22 24	 Rodage, révision, garantie, conduite et coût d'utilisation 	38
4	Carrosserie Habitacle	26 28	 Caravaning Identification. Pièces de rechange 	39
8			Caractéristiques techniques	40
10	INCIDENTS		generales	
12	 Anomalie signalée par un instrument de bord 	6		
14	 Remplacement d'une roue Réglage des projecteurs 	30 31		
16	Remplacement d'une lampe Remplacement d'un fusible	32 34		
18	Remplacement d'une bougie	35		
19	 Mise en route à la manivelle Remorquage 	36 36		
	4 6 8 10 12 14 16 18	Niveaux: huile, liquide freins Mécanique et électricité Carrosserie Habitacle INCIDENTS Anomalie signalée par un instrument de bord Remplacement d'une roue Réglage des projecteurs Remplacement d'une lampe Remplacement d'un fusible Remplacement de la batterie Remplacement d'une bougie Mise en route à la manivelle	 Niveaux : huile, liquide freins Mécanique et électricité Carrosserie Habitacle Habitacle INCIDENTS Anomalie signalée par un instrument de bord Remplacement d'une roue Réglage des projecteurs Remplacement d'une lampe Remplacement d'un fusible Remplacement de la batterie Remplacement d'une bougie Remplacement d'une bougie Mise en route à la manivelle 	 Niveaux: huile, liquide freins Mécanique et électricité Carrosserie Habitacle Habitacle INCIDENTS Anomalie signalée par un instrument de bord Remplacement d'une roue Réglage des projecteurs Remplacement d'un fusible Remplacement d'un fusible Remplacement d'un bougie Remplacement d'une bougie Mise en route à la manivelle Rodage, révision, garantie, conduite et coût d'utilisation Caravaning Identification. Pièces de rechange Déplacements à l'étranger Caravaning Identification. Pièces de rechange Déplacements à l'étranger Caravaning Caravaning Identification. Pièces de rechange Déplacements à l'étranger Caravaning Identification. Pièces de rechange Déplacemen

page 46: INDEX ALPHABÉTIQUE

au dos de la notice : MÉMENTO POUR STATION-SERVICE et GRILLE DES CONTROLES AVANT DÉPART

CONDUITE

Ouvertures et verrouillages Portes, coffre, capot	
Poste de conduite Commandes et accessoires Instruments de bord	, (
Position de conduite Sièges, rétroviseurs, ceintures	{
Mise en route Antivol, contact, démarreur, starter	10
Conduite Vitesses, embrayage, freins	1:
Signalisation et visibilité Feux, signaux, essuie-glace, lave-glace	14
Climatisation Aération, chauffage, désembuage	16
Confort Capote ouvrante	18
Accessoires de confort Cendrier, plafonnier, hamac	19

Ce premier chapitre contient tout ce qu'il vous faut savoir pour conduire votre voiture et profiter du confort qu'elle met à votre disposition. Les instruments de bord ont été rassemblés à la page 6 afin que vous puissiez retrouver très facilement, en cas de besoin, la signification de leurs signaux.

Nous vous conseillons de lire également la page 38 avant de prendre le volant pour la première fois.

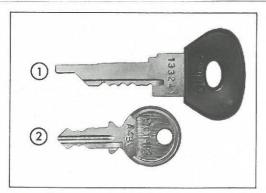


Fig. 1 - Clés

- 1 "Antivol-Contact-Démarreur"
- 2 Portes latérales avant Porte arrière de coffre

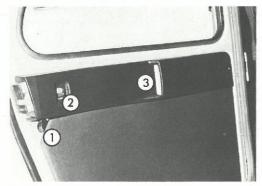


Fig. 2 - Portes latérales arrière (de l'intérieur)

- 1 Ouverture
- 2 Verrouillage
- 3 Passage de main

Clés (Fig. 1)

- La clé la plus grande (Rep. 1) commande le combiné "Antivol-Contact-Démarreur" (v. page 10).
- La plus petite (Rep. 2) commande les serrures des portes latérales avant et de la porte arrière de coffre.

Nous vous recommandons d'en noter les numéros aux lignes prévues dans le "Guide d'Entretien" accompagnant cette notice.

Portes latérales

De l'extérieur :

Ouverture : Tourner la poignée vers le bas.
 Verrouillage : A clé (portes avant seulement).

De l'intérieur :

- Ouverture : Portes avant : soulever le levier situé à l'avant des portes.
 Portes arrières (Fig. 2) : appuyer sur le levier (Rep. 1).
- Verrouillage : Abaisser le cliquet (Rep. 2) (portes latérales arrière seulement).
 Déverrouillage : Relever le cliquet (Rep. 2) (portes latérales arrière seulement).

Porte arrière de coffre (Fig. 3 et 4)

 Ouverture : Introduire la clé de porte dans la serrure (Rep. 1). Déverrouiller, puis faire pivoter la poignée extérieure (Rep. 2), la porte s'entrouvre légè-

rement. Soulever complètement la porte, en libérer la béquille, puis engager

- son extrémité (Rep. 3) dans le support (Rep. 4).
- Fermeture : Dégager la béquille du support, la fixer contre la porte et rabattre celle-ci tout en la retenant.
- Verrouillage : Avec la clé de porte. Lorsque la porte est verrouillée, la poignée doit tourner folle sur son axe.
- Dépose : Relever la porte au maximum et la faire coulisser sur son axe de charnière en la tirant vers la droite ou la gauche.

Ne jamais rouler avec la porte arrière en appui sur la béquille.

Capot (Fig. 5)

- · Soulever le levier situé sous la partie médiane du pare-chocs avant (Rep. 1) afin de libérer le crochet de verrouillage (Rep. 2).
- · Relever le capot et engager l'extrémité de la béquille (Rep. 3) dans l'anneau de caoutchouc du nez de capot, en forcant si nécessaire.
- · Avant de refermer le capot, ne pas oublier de replacer la béquille dans son encoche de support (Rep. 4).

Orifice de remplissage de carburant

Il est situé à la partie supérieure de l'aile arrière droite. Dévisser le couvercle pour ouvrir.

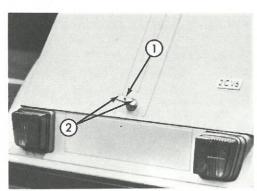


Fig. 3 - Porte arrière de coffre 1 - Serrure (verrouillage) 2 - Poignée (ouverture)

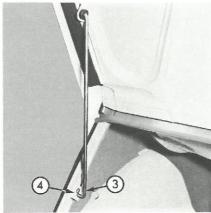


Fig. 4 - Porte arrière de coffre **3** - Béquille

4 - Support

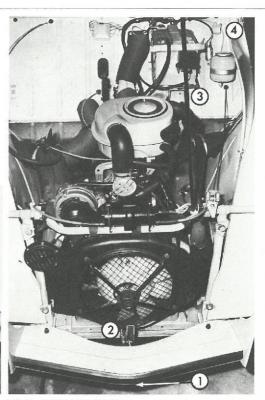
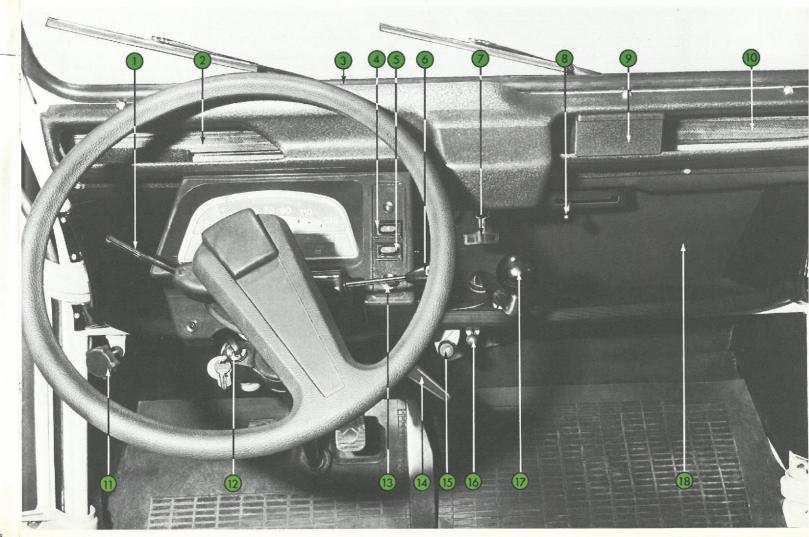


Fig. 5 - Ouverture du capot 1 - Emplacement du levier

- de déverrouillage 2 Crochet de verrouillage
- 3 Béquille
- 4 Encoche de support de béquille

POSTE DE CONDUITE : COMMANDES ET ACCESSOIRES

1	Commande des indicateurs de direction	v. page 14	
2	Bouche d'aération gauche	v. page 16	
3	Buse de désembuage-dégivrage du pare-brise	v. page 17	
4	Commande du signal de détresse	v. page 15	
5	Commande d'essuie-glace électrique	v. page 14	
6	Commande de l'avertisseur et de l'éclairage	v. page 15	
7	Commande du volet d'aération	v. page 16	
8	Commande de chauffage	v. page 16	
9	Cendrier	v. page 20	
10	Bouche d'aération droite	v. page 16	
11	Commande de réglage des phares	v. page 31	
12	Combiné "Antivol-Contact-Démarreur"	v. page 10	
13	Commande de lave-glace	v. page 14	
14	Frein de secours et d'immobilisation	v. page 13	
15	Commande de starter	v. page 10	
16	Commande de répartition d'air pare-brise/plancher	v. page 17	
17	Levier de changement de vitesse	v. page 12	
18	Boîte à gants		



L'éclairage des instruments ci-après, à l'exception du voyant de pression d'huile moteur (Rep. 2) et du voyant de détresse (Rep. 6), est commandé par la mise en action de l'éclairage extérieur.

Leur fonctionnement, à l'exception de celui du voyant repéré 6, ne s'opère que contact mis.

1 Tachymètre

· Les repères rouges indiquent les maxis à ne pas dépasser.

2 Voyant de pression d'huile moteur (sur "2 CV 6" seulement)

- Il s'allume lorsque le contact est mis et s'éteint dès que le moteur tourne.
- S'il reste allumé moteur tournant, ou s'il s'allume en route, arrêter le moteur pour vérifier le niveau d'huile et faire l'appoint si nécessaire (v. page 22).
- Au cas où il resterait allumé malgré un niveau correct, arrêter de nouveau et faire appel à un agent Citroën.

3 Jauge carburant

Capacité du réservoir : 20 litres.

4 Compteur kilométrique totalisateur

5 Détecteur de charge de batterie

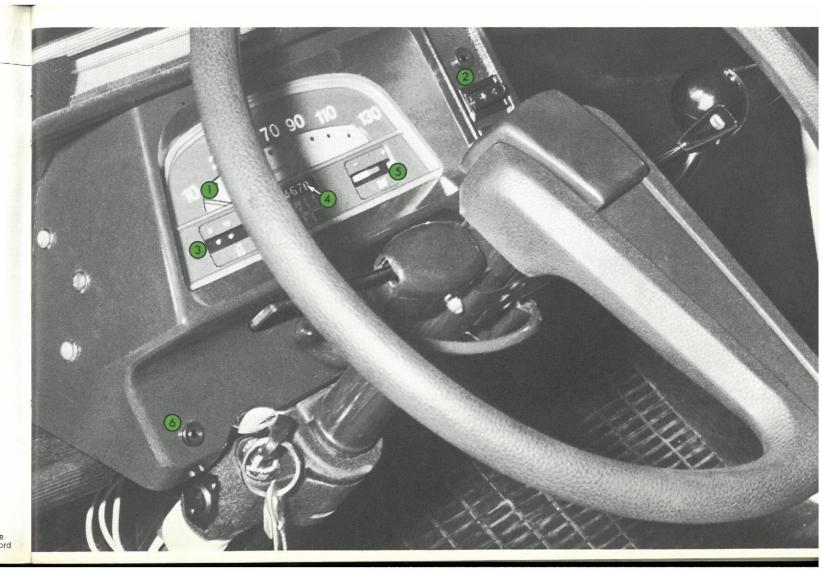
- Le moteur étant en régime, l'aiguille doit se trouver dans la zône blanche. Si elle se trouve dans la zône rouge, consulter un agent Citroën.
- Il est possible que moteur en régime, l'aiguille reste dans la zône blanche quadrillée lorsque les phares sont allumés : la batterie est insuffisamment chargée.
- Normalement en roulant, le générateur doit charger la batterie et, dans un délai inférieur à 2 heures, l'aiguille doit revenir nettement dans la zône blanche.

Si tel n'est pas le cas, consulter un agent Citroën.

6 Voyant de détresse

Clignote pendant toute la durée du fonctionnement.

S'il ne se met pas en action, vérifier les indicateurs de direction (v. page 33).



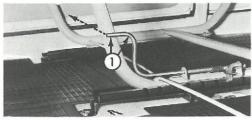


Fig. 8 - Réglage banquette avant 1 - Manette de déverrouillage

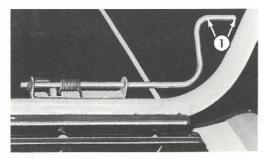


Fig. 9 - Réglage sièges avant séparés (suivant équipement) 1 - Manette de déverrouillage

Banquette avant (Fig. 8)

Pour la régler longitudinalement, soulever la manette située à main droite du conducteur (Rep. 1) et faire coulisser la banquette vers l'avant ou l'arrière (amplitude : 7 crans).

Pour la déposer, enlever la goupille de sécurité, située au plancher à droite de l'arceau central (partie médiane), soulever la manette (Rep. 1) puis repousser la banquette jusqu'à dégagement des glissières.

Sièges avant séparés (Fig. 9) (suivant équipements)

Pour les régler longitudinalement, soulever la manette (Rep. 1) située à main droite du conducteur ou gauche du passager.

Pour déposer un siège, enlever la goupille de sécurité située au plancher, à côté de l'arceau droit (partie médiane), soulever la manette (Rep. 1) puis repousser celui-ci vers l'arrière jusqu'à dégagement des glissièrés.

Banquette arrière (Fig. 10)

Pour la déposer, déverrouiller la clavette arrière (Rep. 1) en la manœuvrant vers l'axe médian du véhicule. Basculer alors la banquette vers l'avant pour en dégager les têtons inférieurs de fixation.

Rétroviseurs

Les voitures sont dotées d'un rétroviseur intérieur et d'un rétroviseur extérieur côté conducteur. Sur modèle "commerciale" un rétroviseur extérieur supplémentaire est également monté du côté passager.

Ceintures de sécurité (Fig. 11)

Fermeture : Faire pénétrer l'extrémité de la boucle à levier dans la boucle souple de même couleur.

Ouverture: Faire basculer le levier (Rep. 1).

Réglage : La boucle de la ceinture doit être située à la hauteur des hanches, sur le côté, le baudrier croisant bien le buste.

Modifier la longueur du brin court (côté intérieur de la voiture) en faisant coulisser la sangle dans la boucle de réglage (Rep. 2); la ceinture doit être aiustée au corps sans trop le serrer.

Ces ceintures ne sont pas prévues pour des enfants de moins de six ans et une même ceinture ne doit être utilisée que par une personne à la fois.

Les sangles ne doivent pas être vrillées en utilisation, ni risquer de s'user ou de se rompre par frottement sur des arêtes.

Lorsqu'une ceinture n'est pas utilisée, accrocher l'extrémité à levier en l'introduisant dans la boucle située au-dessous du point d'ancrage supérieur; basculer le levier d'ouverture pour la dégager.

Remplacer les ceintures lorsqu'elles ont subi des contraintes provenant d'un choc; faire vérifier les ancrages.

Les agents Citroën sont à votre disposition pour équiper votre voiture de ceintures aux places arrières.

Position de conduite

Régler la position longitudinale de la banquette ou du siège avant en fonction des commandes.

Orienter les rétroviseurs à partir de la position de conduite adoptée.

Attacher ensuite la ceinture et en régler éventuellement la longueur.

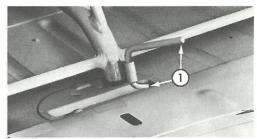


Fig. 10 - Dépose de la banquette arrière

1 - Clavette de déverrouillage arrière



Fig. 11 - Ceinture de sécurité
1 - Ouverture
2 - Boucle de réglage

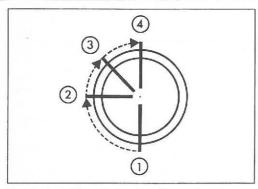


Fig. 12 - Combiné "antivol-contact-démarreur"

- 1 Position "antivol"
- 2 Position "garage"
- 3 Contact
- 4 Démarreur



Fig. 13 - Mise en route

- 1 Voyant de pression d'huile moteur
- (sur "2 CV 6")
- 2 Combiné "antivol-contact-démarreur"
- 3 Commande de starter

Combiné "antivol-contact-démarreur" (Fig. 12)

Le combiné est situé en dessous de la planche de bord, sur la colonne de direction, à gauche.

Les positions successives de la clé, en tournant dans le sens horloge, sont les suivantes ;

- 1 Antivol (direction verrouillée).
- 2 Garage (direction libre).
- 3 Contact.
- 4 Démarreur.

Il peut être nécessaire, pour passer de la position "antivol" à la position "garage", de manœuvrer légèrement le volant en tournant la clé.

Un dispositif de sécurité empêchant d'actionner le démarreur deux fois de suite, il est impératif (si le moteur s'arrête ou n'a pas démarré à la première sollicitation) de couper le contact d'allumage, puis de le remettre pour pouvoir actionner une nouvelle fois le démarreur.

Pour retirer la clé, la tirer légèrement en s'approchant de la position choisie ("antivol", ou "garage").

Ne jamais la retirer avant l'arrêt complet de la voiture.

Commande de starter (Fig. 13 - Rep. 3)

Ne l'utiliser que si le moteur est froid.

Voir utilisation à la page ci-contre (mise en route).

Mise en route à la manivelle : voir page 36.

Avant de mettre en route

Un coup d'œil rapide à la grille des contrôles, située au dos de la notice, peut éviter un oubli.

Mise en route

(Ne pas faire tourner le moteur dans un local fermé).

Après un arrêt prolongé par temps très froid, "dégommer" d'abord le moteur à la manivelle sans mettre le contact ni le starter.

• S'assurer que le levier des vitesses est au point mort et le frein d'immobilisation serré.

• Tourner la clé jusqu'à butée : le contact est mis.

Sur "2 CV 6" le voyant de pression d'huile moteur (Rep. 1 - Fig. 13) s'allume.

Si le moteur est froid :

• Ne pas toucher à la pédale d'accélérateur.

• Tirer à fond la commande de starter.

Actionner le démarreur jusqu'à ce que le moteur tourne.
 Dès que le moteur tourne, lâcher les commandes (celle du starter se plaçant automatiquement en position intermédiaire). Laisser tourner le moteur au point mort quelques instants, sans l'emballer.

Si le moteur est chaud :

Ne pas tirer la commande de starter.

· Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur et la maintenir enfoncée.

Actionner le démarreur et, dès que le moteur tourne, lâcher la pédale d'accélérateur,

En montagne, après un arrêt très court :

Actionner le démarreur sans appuyer sur l'accélérateur.

· Lorsque le moteur se met en route, accélérer progressivement pour ne pas l'étouffer.

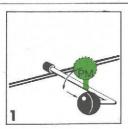
· Si le moteur ne part pas sur le ralenti, tirer le starter en position intermédiaire.

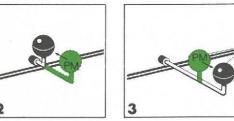
Avant d'engager la première vitesse

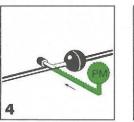
Réduire, si besoin est, la vitesse du moteur en repoussant progressivement le starter. Après quelques minutes de route, le starter n'étant plus nécessaire, le repousser à fond.

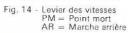
Sur "2 CV 6", le voyant de pression d'huile moteur (Rep. 1 - Fig. 13) doit s'être éteint.

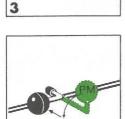












AR

Sélection des vitesses (Fig. 14)

Les positions des vitesses sont repérées sur une grille peinte sur la glace du tableau de bord, en dessous du compteur kilométrique.

- Pour prendre la marche arrière, attendre l'arrêt complet de la voiture.
- Ne pas oublier, lors d'un stationnement, de placer le levier des vitesses au point mort.
- Le passage à la vitesse supérieure doit s'effectuer au plus tard lorsque l'aiguille du tachymètre atteint le repère rouge correspondant.

Embrayage

Suivant équipement :

- · A commande au pied, de type normal.
- A commande au pied, de type normal, complété par un embrayage centrifuge, provoquant automatiquement :
 - soit le débrayage dès que le régime moteur tombe au-dessous d'une certaine limite.
 - soit un embrayage progressif lorsque le régime moteur dépasse cette limite.

Ce qui permet :

- D'arrêter la voiture sans débrayer au pied, vitesse enclenchée, et de repartir ensuite par simple pression sur l'accélérateur, à condition toutefois d'être en 1^{re} ou en 2^e.
- De suivre un rythme de circulation très lent sans manœuvrer le levier des vitesses, à condition également d'être en 1^{re} ou en 2^e.
- De démarrer en côte sans toucher à l'embrayage au pied, à condition que la pente soit inférieure à 10 % et que le véhicule ne soit pas en charge maximale.

A partir de 1000 tr/mn, l'embrayage se comporte comme un embrayage de type normal, les changements de vitesse se faisant en débrayant au pied.

En descente, un ralentissement important peut provoquer le débrayage du moteur. Lorsque l'on s'en aperçoit, appuyer sur la pédale d'embrayage, donner un léger coup d'accé-lérateur puis lâcher doucement la pédale d'embrayage et ce, avant que la voiture ne prenne de la vitesse en roue libre.

VITESSE, EMBRAYAGE, FREIN

Frein de secours et d'immobilisation (Fig. 15 et 16)

Pour le serrer : Tirer sur la poignée (Rep. 1).

Pour le desserrer : • Tirer sur la poignée.

 Appuyer sur le bouton (Rep. 2) et repousser la poignée à fond, sans cesser d'appuyer sur le bouton.

Sécurité (Fig. 15 et 16)

Verrouillage : Tirer sur le bouton (Rep. 2) et le tourner d'un quart de tour (à droite ou

à gauche) jusqu'à ce que le taquet (Rep. 3) libéré s'insère dans l'en-

coche de blocage (Rep. 4).

Déverrouillage : Tirer sur le bouton (Rep. 2) et le tourner jusqu'à ce que le taquet

(Rep. 3) vienne s'insérer dans l'encoche de déblocage (Rep. 5).

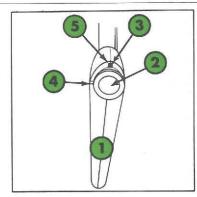


Fig. 15 - Frein de secours et d'immobilisation (position libre)

1 - Poignée de frein 2 - Bouton de sécurité

3 - Taquet de verrouillage

4 - Encoche de blocage du taquet

5 - Encoche de déblocage

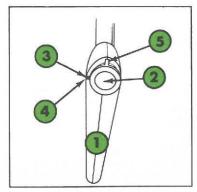


Fig. 16 - Frein de secours et d'immobilisation (sécurité mise)

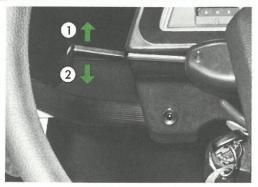


Fig. 17 - Commande de signalisation 1 - Clignotants droit 2 - Clignotants gauche

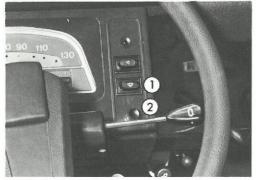


Fig. 18 - 1 - Essuie-glace électrique 2 - Lave-glace

Commande des indicateurs de direction (Fig. 17)

Clignotants de droite : basculer le levier vers le haut.
Clignotants de gauche : basculer le levier vers le bas.

Un répétiteur sonore se fait entendre pendant toute la durée de fonctionnement. S'il ne fonctionne pas, vérifier les indicateurs de direction (v. page 33).

Commande d'essuie-glace électrique (Fig. 18)

Mise en marche : appuyer sur le bouton (Rep. 1).

Arrêt : appuyer à nouveau sur le bouton et les balais s'immobiliseront

automatiquement en fin de course.

Commande de lave-glace (Fig. 18)

Appuyer sur le bouton (Rep. 2) par impulsions. La hauteur du jet dépend de la pression exercée.

Commande des projecteurs et de l'avertisseur sonore (Fig. 19)

Extinction : les feux sont éteints lorsque le côté du bouton repéré par un "O"

est face au pilote.

Éclairage "Ville" : tourner le bouton d'un cran (V).

Éclairage "Route": tourner le bouton d'un deuxième cran (R).

Éclairage "Code" ; à partir des positions "Ville" ou "Route", pousser sur le levier en

l'éloignant du volant.

Avertisseur sonore: appuyer suivant l'axe du bouton (Rep. 2).

Commande du signal de détresse (Fig. 19)

Mise en marche : appuyer sur le bouton (Rep. 1),

les quatre clignotants se mettent en action.

Arrêt : appuyer à nouveau sur le bouton.

Ce signal fonctionne même si le contact n'est pas mis.

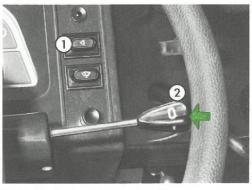


Fig. 19 - 1 - Commande du signal de détresse 2 - Commande des projecteurs et de l'avertisseur sonore

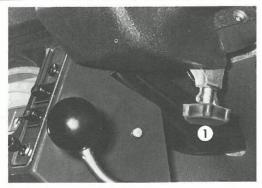


Fig. 20 - Commande de l'aérateur avant 1 - Bouton de manœuvre

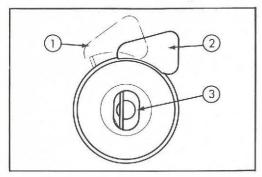


Fig. 21 - Glaces des portes avant

1 - Verrou

2 - Commande de déverrouillage

3 - Position déverrouillée

Aérateur avant. (Fig. 20)

(Air frais seulement)

Tourner le bouton (Rep. 1) dans le sens horloge pour obtenir le débit désiré, en sens inverse pour diminuer ou fermer l'admission d'air.

Glaces des portes avant (Fig. 21)

Pour les entr'ouvrir :

Appuyer sur le poussoir de verrouillage situé à la partie inférieure, les glaces se maintiendront d'elles-mêmes entrebaillées en cours de route.

Pour les ouvrir complètement :

Relever à fond la partie mobile, de façon à engager la tête de fixation dans l'ouverture du verrou externe supérieur (Rep. 1).

Pour les refermer :

Dégager la tête de fixation du verrou en appuyant à fond sur le poussoir (Rep. 2) pour l'amener en position déverrouillée (Rep. 3), puis rabattre la glace.

Buses du pare-brise et du plancher. (Fig. 22)

(Air chaud seulement)

Mise en action : pousser à fond le bouton (Rep. 1), déplacer ensuite la manette (Rep. 2) vers la gauche sur "2 CV 4" ou vers la droite sur "2 CV 6".

: ramener la manette (Rep. 2) à fond en sens inverse. Arrêt

Répartition d'air entre haut et bas. (Fig. 22)

(Air chaud seulement)

Bouton (Rep. 1): tiré - l'air est dirigé vers le pare-brise.

poussé - l'air est dirigé vers le plancher.

en intermédiaire - l'air est réparti entre haut et bas.

Écran de calandre (Fig. 23)

Au-dessous de + 10 °C, mettre l'écran de calandre :

• Engager la languette de l'écran (Rep. 1). dans la barrette correspondante de la calandre, puis cintrer l'écran vers le milieu et introduire la languette (Rep. 3) dans la barrette (Rep. 2).

Au-dessus de + 15 °C, il est impératif d'enlever l'écran de calandre.

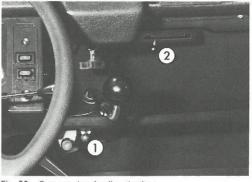


Fig. 22 - Commandes de climatisation 1 - Répartition pare-brise plancher 2 - Débit d'air chaud

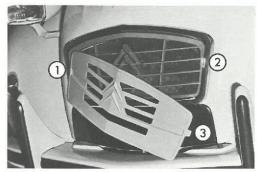


Fig. 23 - Pose de l'écran de calandre 1 - 3 - Languette d'écran de calandre 2 - Barette de calendre

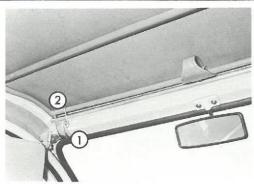


Fig. 24 - Ouverture avant de la capote 1 - Levier de verrouillage 2 - Crochet de maintien

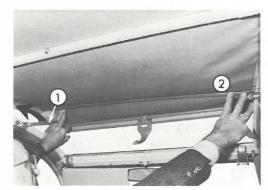


Fig. 25 - Ouverture avant de la capote 1 - Cadre 2 - Traverse

La capote peut prendre deux positions d'ouverture.

Demi-ouverture

S'effectue de l'intérieur de la voiture : ne pas procéder à cette opération en roulant.

- Faire pivoter les leviers (Fig. 24, Rep. 1), pour dégager les crochets de maintien (Rep. 2).
- Soulever l'avant de la capote pour la libérer complètement (Fig. 25).
- Faire pivoter le cadre (Fig. 25, Rep. 1) en poussant la traverse (Rep. 2) et le rabattre vers le pied milieu.
- Fixer le cadre (Fig. 26) au moyen de la sangle (Rep. 1) et du bouton pression (Rep. 2).

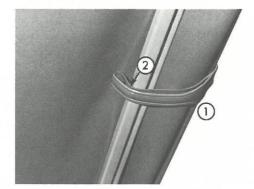


Fig. 26 - Ouverture avant de la capote 1 - Sangle

2 - Bouton pression

Ouverture totale

De l'extérieur, une fois l'ouverure avant réalisée :

- Dégager les tétons de la capote (Rep. 2 Fig. 27) du cadre mobile (Rep. 1) et le rabattre vers l'avant (Rep. 3).
- · Le verrouiller au moyen des crochets (Fig. 24 Rep. 2)
- Dégager les pattes d'attaches de la capote (Fig. 28 Rep. 1) des ergots de fixation (Rep. 2).
- La rouler jusqu'à la lunette arrière, la fixer avec les sangles (Fig. 29 Rep. 1) aux boutons pressions (Rep. 2).

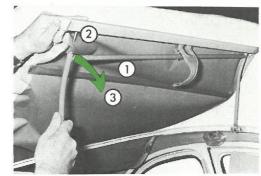


Fig. 27 - Ouverture totale de la capote 1 - Cadre mobile

2 - Téton de capote

3 - Remise en place du cadre

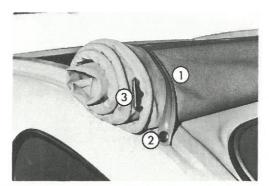


Fig. 29 - Ouverture totale de la capote 1 - Sangle

2 - Bouton pression

3 - Patte d'attache

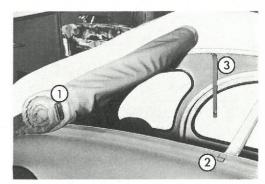


Fig. 28 - Ouverture totale de la capote 1 - Patte d'attache

2 - Ergots de fixation

3 - Sangle

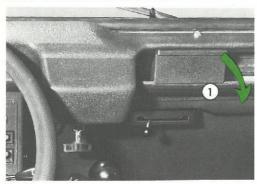


Fig. 30 - Cendrier 1 - Sens d'ouverture



Fig. 31 - 1 - Plafonnier

Cendrier (Fig. 30)

Utilisation: Tirer sur la moulure mobile.

Pour le vider, appuyer sur la languette flexible et tirer.

Pour fermer appuyer à fond.

Plafonnier (Fig. 31)

Il se trouve au haut du pied milieu gauche avec interrupteur incorporé.

Hamac

Il est fixé au siège arrière et suspendu à la lunette.

Il se démonte avec le siège arrière pour permettre l'utilisation totale du volume du coffre.

Plancher arrière amovible (sur certains équipements)

Les Berlines "2 CV 4" et "2 CV 6" peuvent être transformées en commerciales.

Dans ce cas, consulter votre agent Citroën qui vous donnera toutes précisions utiles, notamment en ce qui concerne les prescriptions administratives.

ENTRETIEN COURANT

iveaux : huile, liquide de freins	22
lécanique et électricité	24
arrosserie	26
abitacle	28

Ce chapitre traite des petits soins courants indispensables à votre voiture : vérification des niveaux, surveillance des pneumatiques, lavage de la carrosserie.

Les autres entretiens, tels que les graissages, les vidanges, les réglages... que le réseau Citroën vous assurera avec compétence dans ses stations spécialisées font l'objet du "Guide d'Entretien" qui vous a été remis avec cette notice.

1 Jauge d'huile moteur

- Le niveau, qui doit se situer entre les deux extrémités de l'encoche, est à vérifier entre les vidanges, en particulier avant tout déplacement important.
- La vérification doit être effectuée voiture horizontale et moteur arrêté depuis dix minutes au moins.
- Pour compléter, remplir sans dépasser l'extrémité supérieure de l'encoche de la jauge.
 La longueur de l'encoche correspond environ à 0,5 litre.

2 Tubulure de remplissage d'huile moteur

En été comme en hiver, utiliser l'huile "TOTAL Altigrade GT Spéciale Autoroute 20 W 40" ou "GTS 20 W 50"

Dans les pays très froids (température souvent inférieure à — 10 °C) utiliser l'huile "TOTAL Altigrade Spéciale Autoroute GT 10 W 30" ou "GTS 10 W 30".

Ne iamais ajouter de produits d'addition.

Après appoint, bien refermer le couvercle de la tubulure de remplissage.

3 Réservoir de liquide de frein

Le niveau, visible par transparence, ne doit jamais se trouver au-dessous du repère "Danger". Si le niveau a brusquement baissé, voir aussitôt un agent Citroën.

N'employer exclusivement qu'un liquide de spécification "S" ou "V" NFR 12640 ou SAE, J. 1703 a.

Nous préconisons le liquide distribué par Total.

4 Batterie

Vérifier périodiquement le niveau, surtout en été.

Il doit dépasser le sommet des plaques de 1 à 2 cm dans chacun des six éléments.

Compléter avec de l'eau distillée. Ne jamais ajouter d'acide.

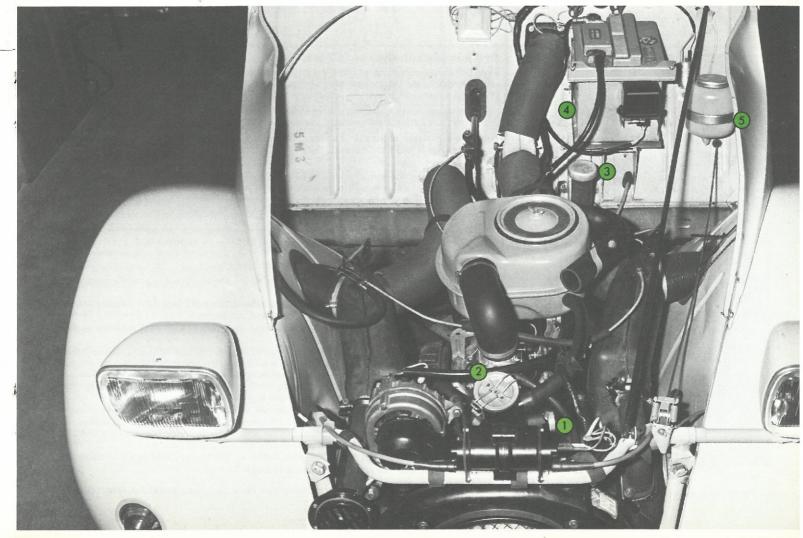
Ne jamais approcher de flamme de la batterie lors d'un appoint.

5 Lave-glace

Compléter avec de l'eau claire à laquelle il peut être ajouté une pastille d'un produit genre "Stop-Clair" en toute saison et une solution genre "Stop-Gel" en hiver.

Fig. 32 - Niveaux

- 1 Jauge d'huile moteur
- 2 Tubulure de remplissage d'huile
- 3 Réservoir de liquide de freins
- 4 Batterie
- 5 Réservoir de lave-glace



uile

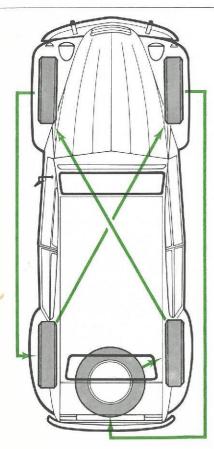


Fig. 33 - Permutation des pneumatiques

Opérations d'entretien périodiques

Elles sont indiquées dans le "Guide d'Entretien" qui accompagne cette notice. Nous vous recommandons de bien observer les fréquences indiquées et de vous rappeler que nous préconisons exclusivement les lubrifiants "TOTAL".

Tout mélange, toute expérience sont à proscrire, en particulier l'adjonction d'un produit d'addition aux huiles, quel qu'il soit, car cela pourrait vous exposer à de graves mécomptes.

Ne jamais graisser la bague d'articulation située sous le capot, en haut du levier de commande de la boîte de vitesses, ni la tige de commande des vitesses.

Pneumatiques*

"MICHELIN"

Manta afric	Monte autorisée	Pressions		
Monte série	Worke autorisee	AV	_AR_	RS
125-15 X	135-15 ZX	1,4	1,8	2

- Ces pressions sont valables véhicule à vide ou en pleine charge, sur route comme sur autoroute, quelles que soient les vitesses.
 - En monte autorisée 135-15 ZX, les pressions doivent être modifiées dans certains cas : sur pistes caillouteuses = 1,6 bar à l'avant; sur zônes sableuses = 1 bar à l'avant et à l'arrière.
- Ne pas oublier de rétablir la pression de la roue de secours le plus tôt possible après la mise en service.
- Il est nécessaire de contrôler la pression au moins une fois par mois et avant tout trajet important, car la sécurité en dépend. Elle a aussi une grande influence sur la longévité des pneumatiques. Le contrôle doit être effectué à froid, avant que les pneumatiques aient été échauffés par le parcours: l'augmentation de la pression peut, en effet, atteindre 0,5 bar sur une voiture chargée ayant roulé à grande vitesse.
- La permutation des roues en diagonale permet d'équilibrer l'usure sur les cinq pneumatiques. Elle doit alors être suffisamment fréquente pour qu'il n'y ait pas de dissymétrie d'usure notable entre les pneumatiques d'un même essieu. Suivre le schéma ci-contre qui fait intervenir la roue de secours. Rétablir ensuite les pressions.
- · Veiller à l'équilibrage des roues : le faire vérifier en particulier après une crevaison.
- · Le remplacement des roues est décrit à la page 30.
- * Ne jamais utiliser d'autres pneumatiques que ceux que nous avons homologués.

Témoins d'usure des pneumatiques :

Ils se situent à intervalles réguliers sur la bande de roulement et se manifestent par l'effacement, nettement localisé, des sculptures lorsque la gomme a atteint un degré d'usure déterminé (v. Fig. 34).

Le pneumatique doit alors être remplacé dans l'immédiat.

Entretien de la batterie

Vérifier la propreté des bornes et des cosses. Si elles se sulfatent, les desserrer, les nettoyer, tremper les rondelles isolantes en feutre dans de l'huile de ricin ou de l'huile de vaseline neutre.

Si la voiture reste immobilisée, faire recharger la batterie tous les mois.

En hiver, une charge correcte protège contre le gel : une batterie normalement chargée (densité 1,25 à 1,27) résiste à - 50 °C, alors qu'une batterie déchargée (densité 1,07 à 1,09) peut éclater à - 5 °C.

Ne pas débrancher les cosses des bornes quand le moteur tourne.

Ne pas recharger la batterie sans avoir débranché les cosses des deux bornes.

Filtre à air (Fig. 35)

Les prescriptions de nettoyage sont portées sur le couvercle (Rep. 1).

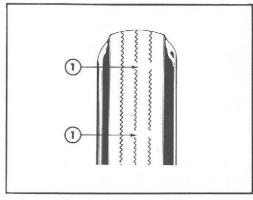


Fig. 34 - Témoins d'usure des pneumatiques 1 - Zônes d'alerte



Fig. 35 - Filtre à air 1 - Couvercle

La carrosserie doit être entretenue très régulièrement, surtout en hiver. Cet entretien doit porter non seulement sur la peinture et les enjoliveurs métalliques, mais encore sur le dessous du véhicule : s'adresser, pour ce dernier point, à un agent Citroën.

Ne jamais essuyer la carrosserie à sec, de crainte de rayer la peinture.

L'emploi de l'essence, du pétrole, du trichloréthylène ou de l'alcool est dangereux pour le nettoyage de la peinture ainsi que pour celui des pièces en plexiglas, tels les couvercles des feux. Ne pas employer non plus de lessives fortes.

Lavage de la carrosserie

Si des lavages fréquents sont nécessaires à la bonne conservation de la peinture, il est cependant indispensable d'y apporter quelques précautions que nous rappelons ci-dessous.

Les lavages ne doivent pas avoir lieu en plein soleil, ni par une température trop basse.

Il est nécessaire d'attendre que les surfaces refroidissent si la voiture a été exposée au soleil ou si le capot moteur, à la suite d'une randonnée, est encore chaud.

La carrosserie doit être arrosée abondamment, soit à l'aide d'une éponge douce, sans appuyer et en la rinçant fréquemment, soit à l'aide d'un jet léger. Si l'on utilise un shampooing, il faut rincer ensuite à grande eau.

Essuyer avec une peau de chamois bien propre, trempée et essorée fréquemment et veiller à ne pas laisser de taches d'eau sur la peinture.

En repartant freiner brièvement à plusieurs reprises afin de chasser l'humidité des garnitures de frein.

Nettoyage des vitres

Les vitres peuvent être nettoyées avec de l'alcool ou avec un produit spécial du commerce. Les produits à base de silicone sont déconseillés.

Soulever les balais d'essuie-glace vers l'avant et les nettoyer avec de l'eau et du savon, sans appuyer sur l'extrémité de la lèvre.

CARROSSERIE

Enjoliveurs métalliques extérieurs

Laver à l'eau savonneuse ou légèrement additionnée d'un détersif genre Teepol (10 à 15 cm³ par litre) en faisant précéder et suivre d'un arrosage abondant à l'eau claire.

Il est recommandé, afin de conserver le brillant du métal, d'effectuer, après séchage à la peau de chamois, une enduction avec un produit de protection genre "ABEL Polish chrome".

Taches de goudron sur la carrosserie

Il est indispensable de les enlever le plus tôt possible.

Ne pas gratter, ne pas utiliser d'essence ni de détachant pour tissus, mais employer un produit spécial (ex.: "Antigoudron ABEL").

Lustrage de la peinture

Il est bon d'effectuer un lustrage à la sortie de l'hiver. La carrosserie devra être absolument propre et sèche.

N'utiliser que des produits très faiblement abrasifs, type eau à lustrer (ex. : "LAVABEL") et se référer au mode d'emploi du fabricant.

Dommages légers à la peinture

Les réfections d'éraflures ou de dommages légers à la peinture peuvent être exécutées à peu de frais, sans qu'il soit nécessaire de procéder à des revoilages importants, en utilisant les bombes aérosols qui contiennent des peintures pour retouches séchant à l'air.

Ces bombes, vendues dans le commerce, existent dans toutes les teintes Citroën. Les conditions d'emploi, très simples, sont indiquées sur l'emballage.

Les références de la teinte de la voiture figurent sur une médaille (v. Fig. 36) située sous le capot, sur le haut du tablier d'auvent côté droit.



Fig. 36 - Références de la teinte de la voiture

Nettoyage des garnitures *

N'utiliser, comme savon, que des savons doux non caustiques, genre "savon de toilette".

Garnitures en tissu:

Elles sont à brosser ou, de préférence, à passer à l'aspirateur. En cas de fort encrassement général, employer les "mousses sèches" du commerce après un dépoussiérage soigné.

Garnitures en tissu plastifié (dont capote ouvrante) :

Les nettoyer avec un produit genre "SPIC" ou avec un peu d'eau savonneuse, bien rincer puis essuyer avec un chiffon sec. Nous déconseillons les produits destinés à faire briller les similis.

Ne jamais laisser sécher la capote mouillée en position enroulée.

Taches isolées sur les garnitures

Les taches sur les garnitures en tissu ou tissu plastifié peuvent être nettoyées avec de l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent genre Teepol.

Si elles ne disparaissent pas de cette façon, utiliser de l'alcool à 90° (alcool dénaturé du commerce) ou de l'essence C.

Se servir de tampons bien essorés et frotter par touches légères.

Les solvants tels que l'acétone, le trichloréthylène... sont déconseillés.

Il existe des détachants complexes comportant des terres absorbantes et qui, bien utilisés, ont l'avantage de ne pas laisser d'auréole (ex. : "K2R").

Ceintures de sécurité

Les nettoyer avec de l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent genre "Teepol" en prenant garde qu'il n'en pénètre pas dans les parties métalliques. Enlever les taches importantes à l'aide d'alcool à 90° (alcool dénaturé du commerce) ou d'essence C.

Ne pas teindre les sangles dont la capacité de résistance pourrait alors se trouver diminuée.

Cadrans du tableau de bord

Utiliser, soit une eau savonneuse, soit une lessive diluée du commerce, à l'exclusion de tout autre produit.

Volant de direction

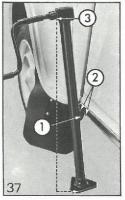
Nettoyer à l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent genre "Teepol". N'utiliser en aucun cas de solvants tels qu'alcool, essence C ou trichloréthylène.

^{*} Un échantillon de garniture se trouve agrafé sous chaque siège de la voiture.

INCIDENTS

Remplacement d'une roue	30
Réglage des projecteurs	31
Remplacement d'une lampe	32
Remplacement d'un fusible	34
Remplacement de la batterie	34
Remplacement d'une bougie	35
Mise en route à la manivelle	36
Remorquage	36

C'est à ce chapitre qu'il faut se reporter dans le cas d'un incident tel qu'une crevaison, une bougie à remplacer... S'il s'agit toutefois, d'une anomalie signalée par un instrument de bord, consultez la page 6 de la notice.



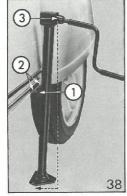


Fig. 37 - Remplacement d'une roue avant 1 - Doigt de levage

Doigt de levage
 Support

3 - Vis de commande

Fig. 38 - Remplacement d'une roue arrière

Outillage

La roue de secours, le cric, la manivelle et la cale en bois sont placés dans le coffre arrière.

Démontage (Fig. 37 et 38)

- · Serrer à fond le frein de secours.
- Placer la cale en bois sous la roue diagonalement opposée à celle qui est à changer.
 Si la route est en pente, caler cette roue du côté de la descente.
- · Débloquer, sans les dévisser, les trois écrous de roue avec la manivelle.
- Placer l'embase du cric nettement sous la voiture et légèrement du côté de la roue à changer, afin d'éviter tout contact avec la carrosserie en fin de levage.
- Engager à fond le doigt de levage (Rep. 1) dans le support (Rep. 2) (un logement à l'avant des portes avant, un à l'arrière des portes arrière).
- Tourner à la main la vis de commande (Rep. 3) dans le sens horloge, pour mettre le cric en appui.
- Terminer le levage avec la manivelle.

INCIDENTS : RÉGLAGE DES PROJECTEURS

Pour ne pas être éblouissants, les feux de croisement ("Codes") doivent porter entre 30 et 50 mètres.

• Réglage en roulant (Fig. 39) :

Portée augmentée : tourner le bouton (Rep. 1) dans le sens horloge.

Portée diminuée : tourner en sens inverse.

· Réglage à l'arrêt :

La portée et l'orientation latérale de chaque phare peuvent être modifiées en agissant sur l'écrou six pans fixant le projecteur sur sa rotule de support.

Les réglages devant être réalisés avec soin et précision, il est prudent de les faire vérifier par un agent Citroën avec les appareils prévus à cet effet.

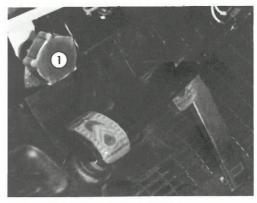


Fig. 39 - Réglage des projecteurs en roulant 1 - Bouton de réglage



Fig. 40 - Projecteurs 1 - Vis de démontage

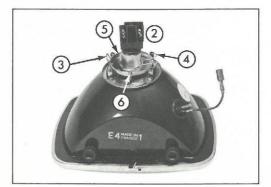


Fig. 41 - Projecteurs

- 2 Connecteur
- 3 4 Ressorts de maintien
 - 5 Collerette d'ampoule
 - 6 Ergot de positionnement

Projecteurs Code-Route (Fig. 40, 41) 12 V - 45/40 W.

- Pour sortir le projecteur : dévisser la vis (Rep. 1) et basculer le protecteur vers l'avant.
- · Pour remplacer une lampe :
 - Débrancher le connecteur en matière plastique noire (Rep. 2) portant les fils d'alimentation.
 - Faire basculer de 90° les ressorts (Rep. 3 et 4) maintenant la collerette de l'ampoule (Rep. 5).
 - Remplacer l'ampoule défectueuse et replacer la collerette en présentant l'ergot de positionnement face à son logement (Rep. 6).
 - Rabattre les ressorts (Rep. 3 et 4) et brancher le connecteur (Rep. 2).
- · Pour remettre le projecteur en place (Fig. 42) :
- Placer les languettes (Rep. 1 et 2) face aux boutons en plastique blanc (Rep. 3 et 4) faire pivoter le bloc optique et le revisser sur le projecteur (Fig. 40).
- Nous vous conseillons de faire vérifier, par un spécialiste, le réglage de vos phares après chaque changement de lampe.

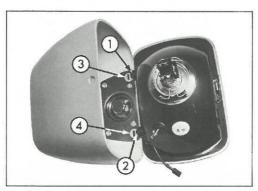


Fig. 42 - Projecteurs

- 1 2 Languettes
- 3 4 Boutons en plastique blanc

Feux	de	position

- . Feux avant (Fig. 43) Les lampes sont placées directement dans les paraboles des projecteurs (Rep. 1) : tirer sur la douille en la tournant légèrement.
- · Feux arrière (Fig. 44) Les lampes (Rep. 1) sont intégrés dans les boîtiers comprenant également les lampes des stops et des cliquotants. Pour déposer le couvercle du boîtier : 2 vis à dévisser.

Indicateur de direction

- · Avant: Déposer le couvercle transparent : 2 vis à dévisser.
- · Arrière : Voir "Feux de position arrière" (Fig. 44, Rep. 2).

Feux de stop

Voir "Feux de position arrière (Fig. 44, Rep. 3).

Éclaireurs de plaque de police arrière

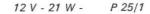
Ces lampes sont celles des "Feux de position arrière".

Plafonnier

Faire pression de chaque côté du couvercle et tirer.

12 V - 4 W - BA 9S T 8/4

12 V - 5 W - R 19/5

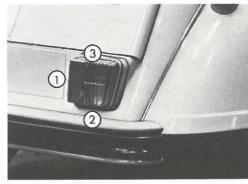


12 V - 21 W - P 25/1





Fig. 43 - Feux de position avant 1 - Douille



- Fig. 44 Feux arrière

 1 Feu rouge arrière et plaque de police arrière 2 - Indicateur de direction
 - 3 Stop

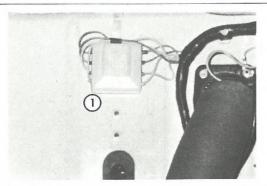


Fig. 45 - Fusibles 1 - Boîtier

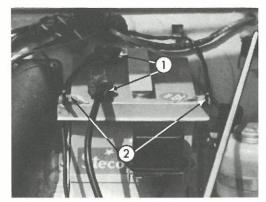


Fig. 46 - Batterie 1 - Bornes 2 - Tirants

Remplacement d'un fusible (Fig. 45)

Il est nécessaire, avant de remplacer un fusible, d'avoir reconnu la cause de l'incident et d'y avoir remédié.

- Les 4 fusibles protégeant le circuit (2 fusibles de 16 ampères et 2 de 10 ampères) sont à l'intérieur d'un boîtier (Rep. 1) situé sous le capot, sur le tablier d'auvent.
- Enlever le couvercle du boîtier en le tirant et remplacer le fusible par un fusible de même ampérage.
- · Liste des fusibles et appareils protégés :
- 1. Repère rouge (10 A)

Lanternes AV et AR G Plaque de police AR

(2.) Repère bleu (16 A)

Jauge de carburant
Essuie-glace
Clignotants
Excitation alternateur
Voyant de charge batterie
Voyant de pression d'huile moteur (sur "2 CV 6")

(3.) Repère jaune (16 A)

Stops Éclairage intérieur Signal de détresse

(4.) Repère vert (10 A)

Lanternes AV et AR D

Remplacement de la batterie (Fig. 46)

Références de la batterie : 12 V - 125/25 AH CEI.

- Débrancher les bornes (Rep. 1) de la batterie, en commençant toujours par la borne négative.
- Dévisser les deux tirants (Rep. 2) de la bride de maintien. Soulever la bride et enlever le régulateur en le tirant vers le haut pour le dégager de sa glissière.
- Soulever la batterie en la faisant glisser vers l'avant de la voiture.
- · Veiller à l'orientation des bornes avant de remettre la batterie en place.

Remplacement d'une bougie

Véhicules	"2 CV 4"	"2 CV 6"		
Montes série	AC 42 F Bosch W 225 T 1 Eyquem 755 Marchal 35	AC 42 F Bosch W 225 T 1 Eyquem 755 Marchal 35		
Montes autorisées	Champion L 85 Marelli CW 240 N ou CW 7 N	Champion L 85 Marelli CW 240 N ou CW 7 N		

Écartement des électrodes (Fig. 47)

: 0,65 à 0,75 mm

Démontage :

- Débloquer et commencer de dévisser avec une clé à tube, puis coiffer l'extrémité supérieure de la bougie avec un tube caoutchouc.
- · Achever le dévissage et sortir la bougie.

Remontage:

- · Coiffer la bougie avec le tube caoutchouc.
- Engager le filetage dans la culasse et visser le plus loin possible avec la main.
- · Achever le serrage avec la clé à tube.



Fig. 47 - Bougie. Écartement des Électrodes

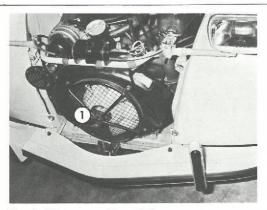


Fig. 48 - Mise en route à la manivelle 1 - Orifice de manivelle

Mise en route à la manivelle (Fig. 48)

La manivelle est placée dans le coffre arrière.

Pour l'utiliser, ouvrir le capot et l'introduire dans l'orifice (Rep. 1) de l'axe de poulie du ventilateur, jusqu'à engagement complet.

Ne pas oublier de serrer le frein d'immobilisation et de placer le levier des vitesses au point mort.

Lorsque la voiture est équipée d'un embrayage centrifuge, le moteur ne peut être mis en route soit en le lançant par remorquage, soit en laissant la voiture prendre de la vitesse dans une descente. Étant arrêté, le moteur est et reste désaccouplé de la transmission. En effectuant une telle manœuvre, les plus graves ennuis mécaniques seraient à craindre.

Remorquage

Par l'avant :

Accrocher un câble aux anneaux spécialement prévus à l'extrémité des longerons avant. Atteler aux deux anneaux à la fois. Ne jamais utiliser le pare-chocs pour amarrer un câble ou une corde.

Par l'arrière :

Accrocher un câble aux bras de suspension droit et gauche, en prenant toutes précautions de protection des tôles d'habillage.

Serrures de portes bloquées par le gel

Préventivement :

Au début de la saison froide, introduire dans les serrures une petite quantité de glycérine ou de glycol avec une burette ou un compte-gouttes.

En dépannage :

Chauffer légèrement la clé de serrure à la flamme d'une allumette ou d'un briquet avant de la réintroduire.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

conduite et coût d'utilisation	3
Caravaning	3
Identification. Pièces de rechange	3
Déplacements à l'étranger	4
Caractéristiques techniques dénérales	A

Nous attirons particulièrement votre attention sur les paragraphes "Rodage" et "Révision et Garantie",

Si vous vous déplacez à l'étranger, les traductions en quatre langues des préconisations de ravitaillement peuvent vous être utiles auprès des Stations-Service.

Ce chapitre vous permettra aussi de faire, si vous le désirez, plus ample connaissance avec votre voiture en vous reportant aux "Caractéristiques Techniques Générales".

Rodage

Pendant les 2 000 premiers kilomètres, éviter de monter les régimes et n'atteindre les repères rouges du tachymètre qu'au-delà de cette distance.

Éviter également pendant cette période :

- · les accélérations trop brusques,
- · les freinages trop énergiques (les garnitures doivent être rôdées),
- · les longs parcours à régime constant,
- l'essouflement du moteur à des régimes trop bas.

Révision et garantie

Il est remis, à la livraison de la voiture, un Guide d'Entretien comportant notamment une "Carte de Garantie" et un "Certificat de révision aux 1000 km".

Après les 1000 premiers kilomètres, tout agent de la marque, qu'il ait été ou non le vendeur du véhicule, effectue une révision gratuite sur la présentation de ce Guide d'Entretien. Il est en particulier indispensable que la cartouche de filtre à huile, qui doit correspondre à un cahier des charges très précis, soit bien le modèle agréé par Citroën.

Seules, les fournitures d'huiles neuves et de la cartouche de filtre à huile sont facturées.

L'agent conserve le Certificat de révision et vise la Carte de Garantie.

Ce visa est nécessaire pour pouvoir bénéficier de la Garantie.

Influence de la conduite sur le coût d'utilisation

La façon de conduire intervient dans le coût d'utilisation d'une voiture, particulièrement en ce qui concerne les dépenses de carburant, d'huile et de pneumatiques.

Les frais d'utilisation augmentent notamment avec :

- la vitesse,
- l'utilisation fréquente et prolongée des rapports inférieurs de la boîte de vitesses,
- · les accélérations et les freinages trop nombreux et trop énergiques,
- · les mouvements inutiles de la pédale d'accélérateur,
- · l'usage abusif du starter,
- · les virages pris à grande allure,
- · les pneumatiques gonflés à des pressions incorrectes.

La consommation d'huile, très variable suivant l'utilisation de la voiture, est également très influencée par le rodage du moteur et il est recommandé d'être très attentif à ce point ainsi qu'aux consignes de vidange du Guide d'Entretien.

Caravaning

Si vous désirez tracter une caravane ou une remorque, consulter votre agent Citroën, qui vous donnera toutes les précisions utiles, notamment en ce qui concerne les prescriptions administratives.

Les poids tractables maximaux sont, en France :

remorque sans frein : 270 kg,

· remorque avec frein (au moins à inertie) : 400 kg.

Identification

Emplacements

plaque constructeur : sous le capot, sur le longeron avant droit Marque à froid : sur le plancher intérieur, côté passager

Plaque moteur : sur le carter moteur, côté droit

Renseignements

Plaque constructeur : le type du véhicule

la série

le numéro dans la série du type

le poids total en charge le poids total roulant

Marque à froid : le type du véhicule

la série

le numéro dans la série du type

Plaque moteur : la marque

le type du moteur

le numéro de fabrication

En France, le type du véhicule et le numéro dans la série du type sont également indiqués sur la carte grise.

Pièces de rechange

La pièce d'origine est vendue exclusivement dans le réseau Citroën.

Il est de votre intérêt, pour votre *sécurité* et votre *garantie*, de refuser toute autre pièce. Indiquer sur les commandes :

- · le type de véhicule,
- · la série,
- · le numéro dans la série du type,
- · le type et le numéro de moteur.

Le catalogue de pièces de rechange et le manuel de réparation sont en vente chez les agents et concessionnaires.

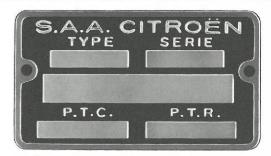


Fig. 49 - Plaque constructeur



Fig. 50 - Plaque moteur

MERKBLATT FÜR PFLEGE- UND WARTUNGSDIENST

Reifen: MICHELIN 125-15 X Druck = 1.4 vorn1.8 hinten 2 Ersatzrad

Kraftstoff: Normalbenzin Fassungsvermögen = 20 L

Motoröl: Öl TOTAL Altigrade GT 20 W 40 oder

GTS 20 W 50 In sehr kalten Ländern :

ÖI TOTAL Altigrade GT oder GTS 10 W 30

Fassungsvermögen des Motors: "2 CV 4" = 2 L. "2 CV 6" = 2,2 L.

Bremsflüssigkeit: TOTAL NFR 12640 "S" oder "V" oder

SAE. J. 1703 a

Fassungsvermögen: 0,5 L

Scheibenwascher: Wasser, dem man:

- zu jeder Jahreszeit ein Produkt wie z.B.

"Ston-Clair"

- im Winter ein Produkt wie z.B. "Stop-Gel"

zusetzen kann

Batterie: 12 V 125/25 Ah

Destilliertes Wasser (keine Saüre) zufüllen

Zündkerzen: AC 42 F - Bosch W 225 T 1 -

Evguem 755 - Marchal 35

Siehe weitere Möglichkeiten auf Seite 35 Elektrodenabstand = 0.65-0.75 mm

Glühbirnen: Siehe Tabelle auf Seite 33

SUMMARY FOR SERVICE STATIONS

Tyres: MICHELIN 125-15 X Pressures = 20 psi front 26 psi rear 29 psi spare

Petrol: Regular

Capacity = 4,4 imp. gallons or 5,2 US gallons

Engine oil: TOTAL Altigrade GT 20 W 40

or GTS 20 W 50

In very cold countries:

TOTAL Altigrade GT or GTS 10 W 30 Capacity: "2 CV 4" = 0,43 imp. Gallon or "2 CV 6" = 0.49 imp. 0.52 US Gallon

Gallon or 0.66 US Gallon

Hydraulic Brake Fluid: TOTAL NFR 12640 "S" or "V" or SAE.

J 1703 a

Capacity: = 0,9 imp. pint or 1 US pint

Windscreen washer: Water to which can be added:

- all seasons : product type "Stop-Clair" : product type "Stop-Gel" - winter

Battery: 12 V 125/25 Ah

Distilled water (do not add acid)

Sparking plugs: AC 42 F - Bosch W 225 T 1 -

Eyguem 755 - Marchal 35

See other possibilities on page 35 Electrode gap = .026'' to .028''

Bulbs: See Table on page 33

N'oubliez pas de demander à votre assureur la carte verte internationale. Elle évitera des frais supplémentaires à l'entrée des pays où l'assurance est obligatoire et elle peut éviter de graves complications en cas d'accidents dans les autres pays.

Elle n'est toutefois valable que dans les pays couverts par le contrat d'assurance (voir les limites géographiques au chapitre "Conditions générales" de votre police).

PROMEMORIA PER LA STAZIONE DI SERVIZIO

Pneumatici: MICHELIN 125-15 X Pressioni = 1.4 anteriori 1,8 posteriori 2 scorta

Carburante : Benzina (normale) Capacità = 20 L

Olio motore: TOTAL Altigrade GT 20 W 40 o GTS 20 W 50

> Capacità : "2 CV 4" = 2 L "2 CV 6" = 2.2 L

Liquido per freni: TOTAL NFR 12640 "S" o "V" o SAE. J.

1703 a

Capacità = 0,5 litri

Lava cristallo : Acqua alla quale è possibile aggiungere :

- in ogni stagione: un prodotto tipo "Stop-Clair"

- in inverno : un prodotto tipo "Stop-Gel"

Batteria: 12 V 125/25 Ah

Acqua distillata (non aggiungere acido)

Candele: AC 42 F - Bosch W 225 T 1 -

Evguem 755 - Marchal 35

Ved altre marque possibile P. 35

Distanza degli elettrodi = 0,65 - 0,75 mm

Lampade: Ved. tabella pag. 33

MEMENTO PARA LA ESTACIÓN SERVICIO

Neumaticos: MICHELIN 125-15 X Presión = 1.4 delantero 1.8 trasero 2 auxilio

Combustible: Gazolina (normale) Capacidad = 20 L

Aceite motor: TOTAL Altigrade GT 20 W 40 o GTS 20

W 50

Capacidad: "2 CV 4" = 2 L "2 CV 6" = 2.2 L

Liquido de frenos: TOTAL NFR 12640 "S" o "V" o SAE, J.

1703 a

Capacidad = 0.5 litros

Lava parabrisa : Agua en la cual se puede agregar :

- en todos tiempos : un producto del tipo

"Stop-Clair"

- en invierno: un producto del tipo

"Stop-Gel"

Bateria: 12 V 125/25 Ah

Aqua distilada (nunca agregar ácido)

Bujias : AC 42 F - Bosch W 225 T 1 -

Evguem 755 - Marchal 35

Ver otras marcas posibles pagina 35

Apertura de los eléctrodos = 0.65 - 0.75 mm

Lámparas: Ver tablero pagina 33

Dans certains pays, une caution importante peut être exigée à la suite d'un accident corporel. Il existe des contrats d'assurance qui couvrent ce risque.

Si vous vous rendez dans un pays où le sens de circulation est à gauche, consultez auparavant votre agent Citroën au sujet des projecteurs "Code".

Berline ou commerciale

Traction avant

Nombre de places Puissance administrative

: 2 CV sur "2 CV 4" 3 CV sur "2 CV 6"

Vitesse maximale

: 102 km/h environ sur "2 CV 4" 110 km/h environ sur "2 CV 6"

Démarrage en côte au PTR

: 12 %

Vitesse à 1000 tr/mn en km/h	"2 CV 4"	"2 CV 6"
1re vitesse	3,75	5,02
2e vitesse	7,35	9,85
3º vitesse	12,26	14,65
4e vitesse	17,75	19,89
AR	3,75	5,02

Poids	Berline	Commerciale
Poids à vide en ordre de marche	560 kg	575 kg
— sur l'avant	328 kg	343 kg
— sur l'arrière	232 kg	232 kg
Poids total maximal		
autorisé en charge	895 kg	895 kg
— sur l'avant	450 kg	450 kg
— sur l'arrière	500 kg	500 kg
Charge remorquable maximale — sans frein — avec frein au moins	270 kg	270 kg
à inertie	400 kg	400 kg

Encombrement

Longueur toutes saillies comprises : 3,83 m Largeur toutes saillies comprises : 1,48 m

Diamètre de braquage : 10,70 m environ

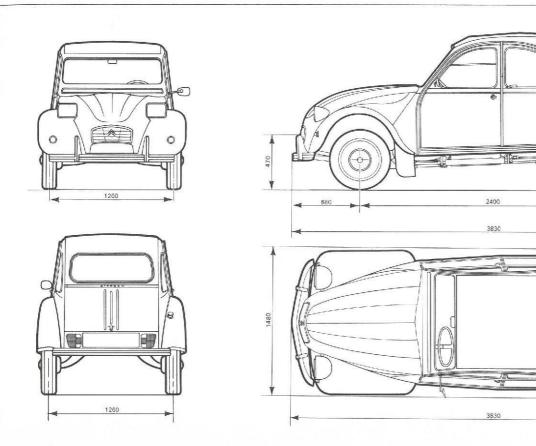


Fig. 51 - Cotes d'encombrement

MOTEUR	"2 CV 4"
Désignation	: Citroën type AYA 2
Cylindres	: 2 à plat et opposés
Alésage	: 68,5 mm
Course	; 59 mm
Cylindrée	: 435 cm ³
Taux de compression	: 8,5
Puissance maximale (DIN)	: 24 ch à 6750 tr/mn
Puissance maximale (DIN) Couple moteur maximal (DIN)	: 2,95 mkg à 4 000 tr/mn
Distribution	
Jeu à froid entre soupape d'échap-	
pement et culbuteur	: 0,15 à 0,20 mm
Jeu à froid entre soupape d'admis- sion et culbuteur	: 0.15 à 0.20 mm
sion et calbatear	. 0,13 a 0,20 11111
Alimentation	
Carburant	: Essence ordinaire
Capacité du réservoir de carburant	: 20 litres
Carburateur	: Solex
Graissage	
Vidange	: 2 litres
Démontage (carter + cvre-culasse)	: 2,2 litres
Allumage	
Réglage de l'avance statique	: 12° moteur
Bougies : Montes série	: AC 42 F - Bosch W 225 T 1
	Eyquem 755 -
	Marchal 35
Montes autorisées	: Champion L 85
	Marelli CW 7 N BT

: 0,65 à 0,75 mm

Écartement des électrodes

"2 CV 6"		MOTEUR
Désignation Cylindres Alésage Course Cylindrée Taux de compression Puissance maximale (DIN) Couple moteur maximal (DIN)	: Citroën type AK 2 : 2 à plat et opposé : 74 mm : 70 mm : 602 cm ³ : 8,5 : 28,5 ch à 6 750 tr/r : 4 mkg à 3 500 tr/r	s ′mn
Distribution Jeu à froid entre soupape d'échap- pement et culbuteur Jeu à froid entre soupape d'admis- sion et culbuteur	: 0,15 à 0,20 mm : 0,15 à 0,20 mm	
Alimentation Carburant Capacité du réservoir de carburant Carburateur	: Essence ordinaire : 20 litres : Solex	
Graissage Vidange Vidange (carter + cartouche) Démontage (carter + cvre-culasse) Démontage (carter + cartouche + couvre-culasse)		
Allumage Réglage de l'avance statique Bougies : <i>Montes série</i>	: 8° moteur : AC 42 F - Bosch 1 Eyquem 755 - Marchal 35	W 255 T 1
Montes autorisées	: Champion L 85 Marelli CW 7 N B	т
Écartement des électrodes	: 0,65 à 0,75 mm	

Démultiplication de la transmission

Rapports	"2 CV 4"	"2 CV 6"
1re vitesse	0,0348	0,0465 0,0912
2° vitesse 3° vitesse	0,0681 0,1136	0,1357
4° vitesse AR	0,1644 0,0348	0,1842 0,0465
Couple conique	8/33	8/33

Équipement électrique

Tension

: 12 V.

Alternateur:

Puissance maximale Début de charge

: 390 W : 780 tr/mn

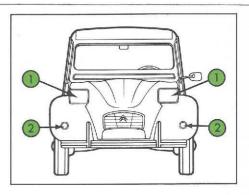
Batterie:

Capacité

: 125/25 AH CEI.

Tableau des lampes

Lampe type "Code-Européen"	12 V - 4	5/40 W	Projecteurs "Code-Route"
Lampe type T 8/4 - BA 9 S	12 V -	4 W	Feux de position AV.
Lampe type R 19/5	12 V -	5 W	Feux de position AR. Plaque de Police AR.
Lampe type P 25/1	12 V -	21 W	Indicateurs de direction AV. et AR Stops
Lampe culot BA 15 S	12 V -	7 W	Plafonnier
Lampe type T 8/2 - BA 9 S	12 V -	2 W	Compteur kilométrique



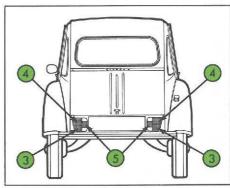


Fig. 52 - Éclairage extérieur et signalisation
1 - Projecteurs code-route
et feux de position avant
2 - Indicateurs de direction avant
3 - Indicateurs de direction arrière
4 - Stops

- 5 Éclaireurs de plaque de police et feux rouge arrière

Accumulateurs (v. Batterie) Aération Ampoules (remplacement) Ampoules (tableau) Antivol Arrêt du moteur Avertisseur	16 32 45 10 10	Commutateur d'éclairage	н	Huile moteur (remplissage) Huile moteur (voyant)	26 27 20 22 6 22
Batterie (niveau) Batterie (entretien) Batterie (remplacement) Boîte à fusibles Bougies.	22 25 34 34 35	Dégivrage 16 Démarrage 10 Déplacements à l'étranger 40 Désembuage 16 Détachage des garnitures 28 Détecteur de charge 6 Détresse (signal) 15 Dimensions principales 42	L	Identification du véhicule	39 29
Capot moteur Capote ouvrante Caractéristiques techniques Caravaning Carburant (jauge) Carburant (remplissage) Carrosserie (entretien) Ceintures de sécurité Cendrier Changement de roue	3 E 42 39 6 6 3 26 -28 20 30	Éclairage extérieur 15-32 Éclairage intérieur 33 Écran de calandre 17 Électrodes (écartement) 35 Embrayage 12 Éraflures à la peinture 27 Entretien du filtre à air 25 Essuie-glace 14	J L	Lampes (remplacement) Lampes (tableau) Lavage	32 45 26 14 22 12 27
Châssis (numéro)	39 F 16 2 -33 16 2	Feux clignotants 14-33 Freins 13-22 Fusibles 34 Garantie 38	M	Malle arrière	2 30 12 39 10
	Ampoules (remplacement) Ampoules (tableau) Antivol Arrêt du moteur Avertisseur Batterie (niveau) Batterie (entretien) Batterie (remplacement) Boîte à fusibles Bougies Capacités au dos de la no Capot moteur Capote ouvrante Caractéristiques techniques Caravaning Carburant (jauge) Carburant (remplissage) Carrosserie (entretien) Ceintures de sécurité Cendrier Changement de roue Changement de vitesses Châssis (numéro) Chauffage Clés Clignotants Climatisation Coffre arrière	Aération 16 Ampoules (remplacement) 32 Ampoules (tableau) 45 Antivol 10 Arrêt du moteur 10 Avertisseur 15 Batterie (niveau) Batterie (entretien) 25 Batterie (remplacement) 34 Boîte à fusibles 34 Bougies 34 Boûte à fusibles 35 Capote ouvrante 18 Caractéristiques techniques 42 Caravaning 39 Carburant (jauge) 6 Carburant (jauge) 6 Carburant (remplissage) 3 Carrosserie (entretien) 26 Ceintures de sécurité 9-28 Cendrier 20 Changement de roue 30 Changement de vitesses 12 Châssis (numéro) 39 Chauffage 16 Clés 2 Clignotants 14-33 Climatisation 16 Coffre arrière 14-33 Climatisation 16 Coffre arrière	Aération 16 Compteur 6 Ampoules (tableau) 45 Condact 38 Ampoules (tableau) 45 Contact 10 Antivol 10 Contrôles avant départ 10 Arrêt du moteur 10 au dos de la notice Avertisseur 15 Cotes principales 42 Batterie (niveau) 22 Dégivrage 16 Batterie (entretien) 25 Déplacements à l'étranger 40 Batterie (remplacement) 34 Désembuage 16 Boîte à fusibles 34 Désembuage 16 Boûte à fusibles 34 Désembuage 16 Désembuage 16 Détecteur de charge Détecteur de charge 6 Détresse (signal) 15 Dimensions principales 42 Ceapot moteur 3 3 Capot moteur 3 3 Eclairage extérieur 15-32 Caractéristiques techniques 42 2 Eclairage intérieur 33 <	Aération 16 Compteur 6 Ampoules (tableau) 45 Condact 10 Antivol 10 Contrôles avant départ 10 Arrêt du moteur 10 Cotres principales 42 Batterie (niveau) 22 Cotes principales 42 Batterie (entretien) 25 Dégivrage 16 Batterie (remplacement) 34 Désembuage 16 Boîte à fusibles 34 Désembuage 16 Bougies 35 Détachage des garnitures 28 Bougies 35 Détecteur de charge 6 Détresse (signal) 15 Dimensions principales Capacités au dos de la notice au dos de la notice Juite de la courte de charge 6 Capacités au dos de la notice Capacités 15 Dimensions principales 15 Capacités au dos de la notice Capacités 42 Eclairage extérieur 15-32 Eclairage intérieur 33 Eclairage intérieur 33 Eclairage intérieur	Aération 16 Compteur 6 Goudron (taches) Ampoules (remplacement) 32 Conduite et coût d'utilisation 38 Ampoules (tableau) 45 Contact 10 Antivol 10 Contrôles avant départ Huile moteur Avertisseur 15 Cotes principales 42 Batterie (niveau) 22 Betterie (niveau) 25 Batterie (netretien) 25 Déjacements à l'étranger 40 Batterie (remplacement) 34 Désembuage 16 Batterie (remplacement) 34 Désembuage 16 Boite à fusibles 34 Désembuage 16 Bougies 35 Détecteur de charge 6 Détresse (signal) 15 Indicateur de direction Capacités au dos de la notice Capote ouvrante 18 Eclairage extérieur 15-32 Eclairage intérieur 33 Eclairage extérieur 15-32 Caravaring 39 Embrarage 12 Caravarin

N	Moteur (caractéristiques)	26 28 22	Retouches de peinture Rétroviseurs Révision aux 1000 km Rodage Roue (remplacement)	27 8 38 38 30	
	Niveau de carburant	6 S 39 39	Serrures Sièges Signal de détresse Signalisation	13 2 8 15 14	TABLE DES MATIÈRES
P	Phares (commande)	15 31 39	Starter	10	
	Plafonnier	0-33 T 39 39 28 20	Tableau de bord Taches de goudron Taches sur les garnitures Tachymètre Témoins d'usure des pneumatiques.	7 27 28 6 25	
	Plexiglas (nettoyage) Pneumatiques Poids Portes (ouverture) Position de conduite	26 24 42 2 9	Témoins lumineux Température de l'air Transmission	6 16 45	
	Poste de conduite Pression d'huile moteur Pression des pneumatiques	6 U 24	Usure des pneumatiques	24	
R	Rechange (pièces de)	39 V	VentilationVérifications avant départ	16	
(5,00)	Remorquage	36 34	au dos de la no Verrouillages	tice 2	Les descriptions et figures sont do gement.
	Remplacement d'une bougie	35 34 32 30	Vitesses (commande)	12 26 28 6	La Société Citroen se réserve le ses modèles, sans être tenue de présente notice.

S: page 1

nnées sans enga-

droit de modifier mettre à jour la

Société Anonyme Automobiles Citroën 117 à 167, Quai André Citroën - 75747 Paris Cedex 15 R.C. Paris 64 B 5019 INSEE 261 75 115 1 001

MÉMENTO POUR LA STATION-SERVICE (à l'étranger voir pages 40 et 41)

Pneumatiques: MICHELIN 125 - 15 X

Pression = 1,4 bar à l'avant

1,8 bar à l'arrière

2 bars à la roue de secours

Autres montes : voir page 24

Carburant : Essence ordinaire

Capacité du réservoir = 20 litres

Huile moteur: Huile TOTAL "GT 20 W 40" ou "GTS 20 W 50"

Dans pays très froids: TOTAL "GT 10 W 30" ou "GTS 10 W 30"

Capacité carter moteur :

Sur "2 CV 4" = 2 litres

Sur "2 CV 6" = 2,2 litres (après échange cartouche filtre à huile : 2,4 litres)

Huile boîte de vitesses : Huile TOTAL "Extrême pression SAE 80"

Capacité: 0,9 litre

Graissage général : TOTAL "Multis"

Freinage hydraulique: TOTAL "NFR 12 640 S ou V" ou SAE, J 1703 a

Capacité: 0,5 litre

Lave-glace : Eau à laquelle il peut être ajouté :

— en toute saison : un produit genre "Stop-Clair" — en hiver : un produit genre "Stop-Gel"

Batterie: 12 V - 125/25 AH CEI

Eau distillée (ne pas ajouter d'acide)

Bougies: AC 42 F - Bosch W 225 T1 - Evguem 755 - Marchal 35

Autres montes autorisées : voir page 35 Écartement des électrodes : 0.65 à 0.75 mm

Lampes: Voir tableau page 45

GRILLE DES CONTROLES AVANT DÉPART

Niveaux : Batterie (p. 22) Essence

Essence Huile moteur

Lave-glace Liquide de freins Fonctionnement: Avertisseur

Clignotants Éclairage extérieur

Feux de stop

Voyant huile moteur (2 CV 6)

Divers : Écran de calandre

Orientation des rétroviseurs Pression des pneumatiques